

Mobilité urbaine et sécurité



La ville de Beauchamp consacre d'importants moyens pour la sécurité de ses habitants. La sécurisation des mobilités douces est également un sujet central pour les futurs projets. Le point avec David Humbert, adjoint au Maire délégué à la sécurité, à la circulation et aux mobilités et Antoine Walter, conseiller municipal délégué aux mobilités.

▼ Contenu

Quelles sont les mesures prises au quotidien pour la sécurité des Beauchampois ?

La sécurité des Beauchampois est une de nos préoccupations majeures. Nous souhaitons en premier lieu préserver notre cadre de vie et notre tranquillité. Pour cela nous avons augmenté les effectifs de la Police municipale, nous les avons armés et dotés de moyens matériels tels qu'un radar de contrôle de vitesse, un armement collectif (lanceur de balles de défense, pistolets à impulsion électrique, etc.) et de nouveaux véhicules. Pour lutter plus efficacement contre toutes formes d'incivilités, nous avons fait le choix d'installer des dispositifs de vidéo-surveillance et de vidéo-verbalisation, afin de faire face à un grand nombre d'abus en matière de stationnement. Les images arrivent directement au centre de supervision urbain qui est sous contrôle de la police Municipale d'agglomération avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

Quel est le rôle de la police municipale ?

La Police Municipale a pour missions la prévention, la surveillance, le maintien du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. Elle gère également la sécurité des points écoles, des manifestations culturelles, le respect du code de la route et du stationnement. Elle s'occupe également des « Opérations Tranquillité Vacances ».

La commune adhère cette année au dispositif « Voisins vigilants ». Pourquoi ?

Malheureusement notre ville n'échappe pas aux cambriolages. Nous devons trouver des outils qui nous permettent de lutter contre ce problème. « Voisins vigilants et solidaires » est un dispositif qui pourra nous épauler. La sécurisation de la voie publique porte également sur la « mobilité douce » et sur les « nouvelles mobilités ».

Quelles sont ces notions et qu'est-il envisagé aujourd'hui à Beauchamp ?

Permettre toutes les mobilités sur la commune c'est offrir, aux nouveaux déplacements, des espaces, des services et des stationnements qui les sécurisent. Courant juin 2022, la société de conseil Inddigo a entamé une analyse des mobilités sur notre territoire pour que nous puissions commencer à échanger, avec les habitants, des évolutions à venir.

